



# Cham'riders

9 - 11 ans  
12 - 14 ans

## CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74  
3 avenue de la plaine - BP 340  
74 008 Annecy  
Tél: 04.50.52.30.00  
ufoval@fol74.org

En savoir plus : [www.fol74.org](http://www.fol74.org)

### Les indispensables :

- Fiche de renseignements médicaux, complétée et signée + médicaments et ordonnance.

## Vallée de Chamonix/Montvauthier

### Cham'riders

Chalet Montvauthier Réf. 074003001

Les amateurs d'adrénaline et de sensations fortes ne vont pas être déçus ! Ils devront d'abord franchir les racines et les cailloux qui parsèment le chemin de VTT qui traverse la Vallée de Chamonix. Ils devront ensuite dévaler les impressionnants toboggans de l'espace aquatique de Chamonix. S'il leur reste du courage, ce sont les ateliers des parcours « bleu », « rouge » (et peut-être « noir » ?) du parc accrobranche qu'ils devront franchir avant de pouvoir prétendre débouler sur les 1300m de piste de luge sur rail !

### Le centre :

Le chalet se sépare en 2 ailes d'hébergement de 2 étages chacune, reliées par un bâtiment central (salles d'activités, salle à manger et vestiaires). Le chalet peut accueillir jusqu'à 100 enfants. Le nombre de places dans les chambres varie de 2 à 5 lits. Toutes nos chambres sont équipées de sanitaires complets. Le centre dispose également d'une bibliothèque, d'une ludothèque, d'une salle de soins et d'une salle de spectacle.

Vacances Pour Tous - 21 rue Saint Fargeau - CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379

Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04 - Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

## Activités

**VTT** : Encadrée par un moniteur diplômé, la descente de la Vallée de Chamonix est relativement facile et est donc accessible à tous les enfants qui ont déjà fait un peu de vélo et qui n'ont pas peur des chemins accidentés. Au départ, le moniteur propose quelques exercices pour contrôler le niveau des enfants, pour rappeler quelques règles de sécurité et de fonctionnement d'un VTT. Les chemins empruntés pour la descente sont larges et parsemés de quelques obstacles. Les trajets aller/retour entre le chalet de Montvauthier et Argentière/Chamonix se font en train (environ 30-40 minutes de trajet). Le groupe est constitué d'une douzaine d'enfants, encadrés par 1 animateur en plus du moniteur diplômé. L'activité a lieu sur une demi-journée.

>> Attention : Il est indispensable d'indiquer la taille de l'enfant au moment de l'inscription.

**Espace aquatique de Chamonix** : La piscine de Chamonix est entourée d'un grand parc de verdure dans lequel il est agréable de se promener. La piscine est composée de 2 parties : l'intérieur, avec le toboggan-tube à sensations, un grand bain et un bassin pour les enfants, et l'extérieur avec des plus petits toboggans, une pataugeoire et un grand bassin. Les enfants restent en petits groupes afin que les animateurs restent toujours à proximité. Ceux qui sont le moins à l'aise dans l'eau restent dans les parties où ils ont pied.

Les trajets aller/retour entre le chalet de Montvauthier et Chamonix se font en train (30 minutes de trajet).

Le groupe est constitué d'une vingtaine d'enfants, encadrés par 2 à 3 animateurs. L'activité a lieu sur une demi-journée.

>> Attention : Les garçons doivent avoir un slip de bain, les caleçons ne sont pas autorisés.

**Accrobranche** : Le site des Gaillands, à mi-chemin entre Chamonix et les Houches, est un site particulièrement agréable (lac de pêche, paroi d'escalade, parc accrobranche et chemins de balade en forêt face au Glacier des Bossons). Les enfants profitent d'une journée sur place pour s'initier à l'accrobranche sur les parcours adaptés à leur taille et à leur âge, du plus accessible au plus sensationnel. Les parcours sont surveillés par des professionnels qui restent au sol, les enfants sont accompagnés sur les différents ateliers par les animateurs.

Les trajets aller/retour entre le chalet de Montvauthier et le Parc accrobranche des Gaillands se font en train (environ 20 minutes de trajet). Le groupe est constitué d'une vingtaine d'enfants maximum, encadrés par 2 animateurs. L'activité a lieu sur une demi-journée.

**Luge d'été** : La luge d'été «Alpine'Coaster» de Chamonix est moderne et sécurisante car elle est montée sur un rail métallique. La piste mesure 1300m de long, avec des jumps, des virages et des vrilles à 540°!

Les enfants font autant de descentes qu'ils peuvent en 1h (soit entre 4 et 7 descentes en fonction de l'affluence). Ils montent à 2 par luge et peuvent changer de place et de partenaire d'une descente à l'autre. Chaque luge est équipée de freins pour que chaque binôme gère sa vitesse.

Les trajets aller/retour entre le chalet de Montvauthier et Chamonix se font en train (30 minutes de trajet). Le groupe est constitué d'une vingtaine d'enfants, encadrés par 2 animateurs. L'activité a lieu sur une demi-journée.

*A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...*

## Vie Quotidienne

1 animateur pour 10 enfants encadre les différentes activités. L'équipe de direction se compose d'un directeur de structure, d'un directeur des séjours et d'une assistante sanitaire. Des personnes de service assurent l'entretien des locaux. Un cuisinier économe et son aide préparent les repas.

Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

**L'alimentation** : les repas, préparés par le cuisinier du centre, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le repas est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement au débarrassage, au nettoyage des tables...

Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

**Linge** : Pour les enfants qui restent plus de 8 jours, le linge est lavé régulièrement par la lingère du centre. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant. Pour les séjours d'une semaine, le linge n'est pas lavé sauf en cas d'accident.



## Santé

Veillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre ou au point de rendez-vous.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

*Pour retrouver toutes les informations relatives au COVID-19, vous pouvez consulter le Protocole Sanitaire relatif aux Accueils Collectifs de Mineurs sur notre site internet : <http://www.fol74.org/infos-pratiques>*

## Relations Parents/ Enfants

**Courrier** : nous incitons les enfants à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues, afin d'être sûr qu'elles arrivent à temps nous vous recommandons de les envoyer avant le début du séjour. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

**Téléphone** : si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites-le entre 18h et 19h en vous armant de patience car la ligne est souvent occupée. Le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. Si toutefois l'enfant l'amène durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement.

**Internet** : des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site [www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours](http://www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours). L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

## Argent de poche

Une somme de 10 € par semaine semble largement suffisante. Cette somme est à remettre à un animateur en utilisant l'enveloppe « argent de poche » que vous aurez reçue avec la convocation de départ. Si vous utilisez un porte monnaie, n'oubliez pas d'indiquer les noms et prénoms de votre enfant dessus.

## Objets de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeux, bijoux, appareil photo numérique, MP3...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dégradation, de perte ou de vol.

## Assurance

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel (par exemple vol caractérisé). Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.



## Transports

Voyage en train jusqu'à Annecy ou Lyon. Transfert en car de la gare au centre, trajet d'environ 1 heure depuis Annecy, avec une compagnie de Haute-Savoie avec laquelle nous sommes en partenariat depuis plus de 10 ans. Le voyage s'effectue de jour.

Une convocation regroupant toutes les informations vous sera envoyée 10 jours avant le départ.

### MEMO – A REMETTRE LE JOUR DU DEPART

- Fiche de renseignements médicaux complétée et signée
- Médicaments + ordonnance médicale (le cas échéant)
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et le prénom de votre enfant ainsi que la somme contenue dans l'enveloppe.
- La fiche trousseau.
- Tout autre document que vous jugerez utile de remettre à l'équipe de direction du séjour

Bon séjour avec UFOVAL 74 – Vacances Pour Tous !



## Trousseau type Montagne

Nom et Prénom de l'enfant : .....

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues.	<i>CONSEILLÉ</i>	<i>DANS LA VALISE</i>	<i>SUR SOI</i>	Inventaire de l'animateur	
				ARRIVEE	DEPART
VALISE ou SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	1				
TEE -SHIRT, POLOS	6				
PULL ou SWEET dont <b>2 Chauds</b>	4				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
SHORT, BERMUDAS ou PANTACOURT	4				
PANTALON	4				
ROBE ou JUPE	Facultatif				
SLIPS, CULOTTES ou CALECONS	8				
PAIRES DE CHAUSSETTES	4 à 7				
PYJAMA (plus en cas d'énurésie)	2				
MAILLOT DE BAIN	1				
SERVIETTE DE PLAGE	1				
PETIT SAC A DOS pour la balade	1				
NU-PIEDS	1				
BASKETS	2				
SERVIETTE DE TABLE	2				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
GANT DE TOILETTE	3				
TROUSSE DE TOILETTE : Gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dent, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier					
NECESSAIRE COURRIER : Bloc, enveloppes, timbres, stylo					
AUTRES					

# Cham'et Colo

6 - 8 ans

9 - 11 ans

## CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74

3 avenue de la plaine - BP 340

74 008 Annecy

Tél: 04.50.52.30.00

ufoval@fol74.org

En savoir plus : [www.fol74.org](http://www.fol74.org)

### Les indispensables :

- Fiche de renseignements médicaux, complétée et signée + médicaments et ordonnance.

## Vallée de Chamonix/Montvauthier

### Cham'et Colo

Chalet Montvauthier Réf. 074003001

Tu aimes le bricolage et la nature ? Cette colo est faite pour toi. Viens nous aider à monter un village trappeur, construire des abris pour les chauves-souris.

Pose des pièges photos pour découvrir les animaux qui vivent aux abords du centre, tu pars ensuite à la découverte des Gorges de la Diosaz, ses ponts suspendus, sa fraîcheur et son eau tumultueuse. Une journée baignade au lac de Passy est également au programme ! Durant la semaine, une soirée autour du feu et une nuit sous tente seront également organisées afin de compter les étoiles ;)... Une colo pleine de surprises, de grands jeux, de balades nocturnes et de bonne humeur seront au rendez-vous!

### Le centre :

Le chalet se sépare en 2 ailes d'hébergement de 2 étages chacune, reliées par un bâtiment central (salles d'activités, salle à manger et vestiaires). Le chalet peut accueillir jusqu'à 100 enfants.

Le nombre de places dans les chambres varie de 2 à 5 lits. Toutes nos chambres sont équipées de sanitaires complets. Le centre dispose également d'une bibliothèque, d'une ludothèque, d'une salle de soins et d'une salle de spectacle.



### **Pièges photos :**

Les enfants sont amenés à découvrir les animaux qui vivent à proximité de la structure en installant des « pièges photos ». Ces petits boîtiers capturent des images automatiquement au passage des animaux. Une initiation au pistage des animaux permettra aux enfants de choisir les endroits les plus propices. Les boîtiers seront récupérés quotidiennement. Les plus belles prises seront diffusées sur notre blog !!!

### **Abris pour les chauves-souris :**

Les chauves-souris font partie des mammifères placentaires. À la fois mythiques et mystérieuses, objets de peur ou signes de bonheur, les chauves-souris forment un monde que nous allons tenter de parcourir tout au long de ces activités. Les chauves-souris ont de plus en plus de mal à trouver où nicher dans la vallée de Chamonix. Visser, scier, clouter, décorer ; les enfants vont leur construire des « batbox » lors d'un atelier bricolage qu'ils installeront ensuite aux alentours.

### **Village Trappeur :**

Un chantier est en cours sur le centre !!! Le village trappeur. Les enfants seront amenés à nous aider à bricoler de nouvelles installations. Cabanes, four solaire, totem, place à feu, potager... sont autant de choses à construire pour améliorer notre village. Les enfants planteront les tentes dans le village et partageront un repas trappeur autour du feu.

### **Gorges de la Diosaz :**

Les Gorges de la Diosaz se visitent à pied, grâce à un chemin forestier, qui se transforme en passerelles ou en ponts suspendus lorsque cela est nécessaire. On surplombe donc le torrent pour en admirer les flots.

La balade dure un peu plus d'1h30, les animateurs prennent le temps de lire les panneaux informatifs avec les enfants pour mieux comprendre les phénomènes géologiques observés (pourquoi la roche est jaune? pourquoi ce rocher ressemble à un dragon?...).

Les trajets aller/retour entre le chalet de Montvauthier et les Gorges se font à pied (environ 10 minutes de marche). Le groupe est constitué d'une vingtaine d'enfants, encadrés par 2 animateurs. L'activité a lieu sur une demi-journée.

### **Le lac de Passy :**

Surplombé par le massif du Mont Blanc, le lac de Passy est aménagé pour la baignade et les activités.

Baignade, petits jeux et Picque-nique sont au programme.

Les trajets aller/retour entre le chalet de Montvauthier et le Lac de Passy se font en minibus (environ 15 minutes de route).

La baignade est surveillée par les maîtres-nageurs de la commune et encadrée par les animateurs du groupe.

## Vie Quotidienne

1 animateur pour 10 enfants encadre les différentes activités. L'équipe de direction se compose d'un directeur de structure, d'un directeur des séjours et d'une assistante sanitaire. Des personnes de service assurent l'entretien des locaux. Un cuisinier économe et son aide préparent les repas.

Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

L'alimentation : les repas, préparés par le cuisinier du centre, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le partage du repas est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement au débarrassage, au nettoyage des tables...

Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

Le linge : pour les enfants qui restent plus de 8 jours, le linge est lavé régulièrement par la lingère du centre. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant. Pour les séjours d'une semaine, le linge n'est pas lavé sauf en cas d'accident.



## Santé

Veillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques (cette fiche est à donner le jour du départ).

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnerez au responsable à l'arrivée au centre.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

*Pour retrouver toutes les informations relatives au COVID-19, vous pouvez consulter le Protocole Sanitaire relatif aux Accueils Collectifs de Mineurs sur notre site internet : <http://www.fol74.org/infos-pratiques>*

## Relations Parents/ Enfants

**Courrier** : nous incitons les enfants à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien-sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues, afin d'être sûr qu'elles arrivent à temps nous vous recommandons de les envoyer avant le début du séjour. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

**Téléphone** : si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites-le entre 18h et 19h en vous armant de patience car la ligne est souvent occupée. Le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. Si toutefois l'enfant l'amène durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement.

**Internet** : des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site [www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours](http://www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours). L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ.

**ATTENTION !** Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

## Argent de poche

Une somme de 10 € par semaine semble largement suffisante. Cette somme est à remettre à un animateur en utilisant l'enveloppe « argent de poche » que vous aurez reçue avec la convocation de départ. Si vous utilisez un porte monnaie, n'oubliez pas d'indiquer les noms et prénoms de votre enfant dessus.

## Objets de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeux, bijoux, appareil photo numérique, ...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dégradation, de perte ou de vol.

## Assurance

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel (par exemple vol caractérisé). Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.





Voyage en train jusqu'à Annecy ou Lyon. Transfert en car de la gare au centre, trajet d'environ 1 heure depuis Annecy, avec une compagnie de la Haute-Savoie avec laquelle nous sommes en partenariat depuis plus de 10 ans. Le voyage s'effectue de jour.

Une convocation regroupant toutes les informations vous sera envoyée 10 jours avant le départ.

### MEMO – A REMETTRE LE JOUR DU DEPART

- Fiche de renseignements médicaux complétée et signée
- Médicaments + ordonnance médicale (le cas échéant)
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et le prénom de votre enfant ainsi que la somme contenue dans l'enveloppe.
- La fiche trousseau.
- Tout autre document que vous jugerez utile de remettre à l'équipe de direction du séjour

**Bon séjour avec UFOVAL 74 – Vacances Pour Tous !**



Nom et Prénom de l'enfant : .....

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues.	<i>CONSEILLÉ</i>	<i>DANS LA VALISE</i>	<i>SUR SOI</i>	Inventaire de l'animateur	
				ARRIVEE	DEPART
VALISE ou SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	1				
TEE –SHIRT, POLOS	6				
PULL ou SWEET dont <b>2 Chauds</b>	4				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
SHORT, BERMUDAS ou PANTACOURT	4				
PANTALON	4				
ROBE ou JUPE	Facultatif				
SLIPS, CULOTTES ou CALECONS	8				
PAIRES DE CHAUSSETTES	4 à 7				
PYJAMA (plus en cas d'énurésie)	2				
MAILLOT DE BAIN	1				
SERVIETTE DE PLAGE	1				
PETIT SAC A DOS pour la balade	1				
NU-PIEDS	1				
BASKETS	2				
SERVIETTE DE TABLE	2				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
GANT DE TOILETTE	3				
TROUSSE DE TOILETTE : Gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dent, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier					
NECESSAIRE COURRIER : Bloc, enveloppes, timbres, stylo					
AUTRES					



# Cham'laho

9 - 11ans

## CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74  
3 avenue de la plaine - BP 340  
74 008 Annecy  
Tél: 04.50.52.30.00  
ufoval@fol74.org

**En savoir plus :** [www.fol74.org](http://www.fol74.org)

### Les indispensables :

- Fiche de renseignements médicaux, complétée et signée + médicaments et ordonnance.
- Certificat médical de non contre indication à la pratique du parapente et autorisation parentale

## Vallée de Chamonix/Montvauthier

### Cham'laho

**Chalet de Montvauthier Réf. 074003001**

« Toujours plus haut ! » est la devise de ceux qui veulent atteindre des sommets !... Mais ne brûlons pas les étapes : ils commenceront à quelques centimètres au-dessus du sol en s'initiant à la slackline. Ils iront ensuite passer une nuit sous tente, au-delà de 1000m d'altitude, face au Mont-Blanc au col de Plaine Joux. Ils continueront à prendre de la hauteur en allant randonner au Lac Vert. Puis ils finiront avec les oiseaux, dans le ciel, lors d'un baptême de parapente ! \*

\*Certificat médical de non contre indication à la pratique du parapente et autorisation parentale

### Le centre :

Le chalet se sépare en 2 ailes d'hébergement de 2 étages chacune, reliées par un bâtiment central (salles d'activités, salle à manger et vestiaires). Le chalet peut accueillir jusqu'à 100 enfants.

Le nombre de places dans les chambres varie de 2 à 5 lits. Toutes nos chambres sont équipées de sanitaires complets. Le centre dispose également d'une bibliothèque, d'une ludothèque, d'une salle de soin et d'une salle de spectacle.



### **Parapente**

Le baptême de parapente dure environ 15-20 minutes, le décollage se fait à 1350m d'altitude (à Plaine-Joux) et l'atterrissage à 650m d'altitude (à Chedde). Les moniteurs qui accompagnent les enfants sur les parapentes biplaces sont tous diplômés, ils fournissent l'équipement nécessaire. Des photos sont prises durant le vol, vous pouvez les récupérer si vous nous fournissez une clé USB nominative (il est également possible d'en acheter une directement au chalet de Montvauthier).

Les trajets aller/retour entre le chalet de Montvauthier et l'aire d'atterrissage se font en minibus (15 minutes de trajet environ), les moniteurs emmènent ensuite les enfants jusqu'au décollage en minibus également (environ 15 minutes de trajet également). L'activité (trajets, consignes, vol) dure environ 2h et a lieu sur une demi-journée.

>> Attention : autorisation parentale et certificat de non contre-indication à la pratique du parapente obligatoires.

### **Initiation à la Slackline**

Faire de la « Slackline » consiste à marcher sur une sangle tendue entre 2 arbres. Les enfants se mettent en binômes pour y parvenir : un sur la « Slack », l'autre au sol pour aider l'équilibriste avec la main ou l'épaule. Lorsque l'équilibre est trouvé, plusieurs alternatives sont possibles : marcher en arrière, rester sur un pied, faire demi-tour... La forêt des Chavants est idéale : les arbres sont suffisamment espacés.

Le trajet aller entre le chalet de Montvauthier et la forêt des Chavants se fait en train (environ 10 minutes de trajet), si la météo est bonne, le retour se fait à pied dans le cadre d'une balade sur le chemin des Diligences (environ 1h15). Le groupe est constitué d'une vingtaine d'enfants maximum, encadrés par 2 animateurs. L'activité a lieu sur une demi-journée.

### **Promenade au Lac Vert**

Le **lac Vert** est un lac naturel situé sur la commune de Passy. Il se caractérise par une eau transparente et dont la teinte verte qui lui a conféré son nom résulte de la présence de cyanobactéries. Le lac est un site naturel classé.

La promenade pour s'y rendre amène les jeunes à découvrir de magnifiques vues sur le Mont Blanc et les montagnes avoisinantes. Le chemin continue ensuite en direction du col de Plaine Joux où se déroulera l'activité « nuit sous tente ».

Le trajet (jusqu'au point de départ de la promenade) se fait en car ou minibus (environ 10 minutes), l'activité est encadrée par les animateurs.

### **Nuit sous tente**

C'est l'occasion pour les enfants de vivre une aventure collective et conviviale: ils passent une partie de l'après-midi à installer le campement, avant d'attaquer la préparation du dîner et la grande veillée autour du feu (chants, danses et contes). Lorsqu'il est temps de fermer les yeux, les enfants vont dans leurs tentes, s'emmitoufler dans leur sac de couchage, pour faire de beaux rêves.

Le campement est installé sur l'aire de campement de Plaine Joux. Les animateurs dorment dans des tentes à côté de celles des enfants. Les tentes, tapis de sol et sacs de couchage sont fournis par le centre. Les enfants peuvent prévoir une petite lampe frontale.

*A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...*

## Vie Quotidienne

1 animateur pour 10 enfants encadre les différentes activités. L'équipe de direction se compose d'un directeur de structure, d'un directeur des séjours et d'une assistante sanitaire. Des personnes de service assurent l'entretien des locaux. Un cuisinier économe et son aide préparent les repas.

Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

L'alimentation : les repas, préparés par le cuisinier du centre, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le repas est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement au débarrassage, au nettoyage des tables...

Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

Linge : pour les enfants qui restent plus de 8 jours, le linge est lavé régulièrement par la lingère du centre. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant. Pour les séjours d'une semaine, le linge n'est pas lavé sauf en cas d'accident.



## Santé

Veillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

**ATTENTION !** Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

Pour retrouver toutes les informations relatives au COVID-19, vous pouvez consulter le Protocole Sanitaire relatif aux Accueils Collectifs de Mineurs sur notre site internet : <http://www.fol74.org/infos-pratiques>

## Relations Parents / Enfants

Courrier : nous incitons les enfants à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues, afin d'être sûr qu'elles arrivent à temps nous vous recommandons de les envoyer avant le début du séjour. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

Téléphone : si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites-le entre 18h et 19h en vous armant de patience car la ligne est souvent occupée. Le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. Si toutefois l'enfant l'amène durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement.

Internet : des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site [www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours](http://www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours). L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ.

## Argent de poche

Une somme de 10€ par semaine semble largement suffisante. Cette somme est à remettre à un animateur en utilisant l'enveloppe « argent de poche » que vous aurez reçue avec la convocation de départ. Si vous utilisez un porte monnaie, n'oubliez pas d'indiquer les noms et prénoms de votre enfant dessus.

## Objets de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeux, bijoux, appareil photo numérique, MP3...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dégradation, de perte ou de vol.

## Assurance

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel (par exemple vol caractérisé). Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.



## Transports

Voyage en train jusqu'à Annecy ou Lyon. Transfert en car de la gare au centre, trajet d'environ 1 heure depuis Annecy, avec une compagnie de la Haute-Savoie avec laquelle nous sommes en partenariat depuis plus de 10 ans. Le voyage s'effectue de jour.

Une convocation regroupant toutes les informations vous sera envoyée 10 jours avant le départ.

**A NOUS ADRESSER PAR MAIL**  
**AU MOINS 7 JOURS AVANT LE DEBUT DU SEJOUR**  
[as.montvauthier@fol74.org](mailto:as.montvauthier@fol74.org)

- Le certificat médical de non contre-indication à la pratique du parapente
- L'autorisation parentale pour le parapente.
- Toutes demandes particulières concernant la santé de l'enfant (allergie alimentaire, problèmes médicaux...)

**MEMO – A REMETTRE LE JOUR DU DEPART**

- Fiche de renseignements médicaux complétée et signée
- Médicaments + ordonnance médicale (le cas échéant)
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et le prénom de votre enfant ainsi que la somme contenue dans l'enveloppe.
- La fiche trousseau.
- Tout autre document que vous jugerez utile de remettre à l'équipe de direction du séjour

**Bon séjour avec UFOVAL 74 – Vacances Pour Tous !**



Nom et Prénom de l'enfant : .....

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues.	<i>CONSEILLÉ</i>	<i>DANS LA VALISE</i>	<i>SUR SOI</i>	Inventaire de l'animateur	
				ARRIVEE	DEPART
VALISE ou SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	1				
TEE –SHIRT, POLO	6				
PULL ou SWEET dont <b>2 chauds</b>	4				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
SHORT, BERMUDA ou PANTACOURT	4				
PANTALON	4				
ROBE ou JUPE	Facultatif				
SLIPS, CULOTTES ou CALECONS	8				
PAIRES DE CHAUSSETTES	4 à 7				
PYJAMA (plus en cas d'énurésie)	2				
MAILLOT DE BAIN	1				
SERVIETTE DE PLAGE	1				
PETIT SAC A DOS pour la balade	1				
NU-PIEDS	1				
BASKETS	2				
SERVIETTE DE TABLE	2				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
GANT DE TOILETTE	3				
TROUSSE DE TOILETTE : gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dent, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier					
NECESSAIRE COURRIER : bloc, enveloppes, timbres, stylo					
AUTRES					



# Autorisation parentale

**NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :**

.....

**Date du séjour : Du ..... Au .....**

## A REMPLIR PAR LA FAMILLE

Je soussigné(e) M. ou Mme .....

Responsable de l'enfant .....

L'autorise à participer à l'activité parapente durant le séjour.

Fait à ..... le.....

Signature





**CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION  
A LA PRATIQUE DU PARAPENTE**

**Séjour : Montvauthier – Cham’laho**

**NOM ET PRÉNOM DU JEUNE :**

.....

**Date du séjour : Du ..... Au .....**

**A REMPLIR PAR LE MEDECIN**

Je soussigné(e),

Docteur .....

Certifie que l'état de santé de .....

Né(e) le ..... / ..... / .....

lui permet de pratiquer le parapente.

Fait à ..... le.....

Cachet et signature :

